SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIÈRE – *Justice CPIP*
3, Avenue de Bellevue - 91 210 Draveil - Tel : 01.69.39.10.00 - Courriel : secretariat@fojustice.fr

FLASH INFO

Nous vous informons qu'une note du SECRÉTARIAT GÉNÉRAL datée du 30/12/2021 précise les conditions de l'obligation du télétravail au sein de notre ministère à raison de 3 jours par semaine.

Pour ce qui concerne les CPIP, la DAP a adressé ses directives par mail aux DISP et fixe le nombre à **2 jours/semaine de TT** (comprenez pas plus/pas moins), sous réserve des nécessités tenant à la continuité de service.

Pour nos collègues Personnels Administratifs : **3 jours/semaine de TT** sous réserve des nécessités tenant à la continuité de service.
*Il n'y aura pas de note interne DAP malgré nos demandes réitérées depuis le début de la mise en œuvre chaotique du TT dans les SPIP.

FO JUSTICE n'a pas attendu les récentes annonces gouvernementales et avait (comme à son habitude) déjà alerté Monsieur Le Directeur de l'Administration Pénitentiaire en date du 15/12/2021 sur la question d'une mise en œuvre minimaliste, voir mensuelle, voire inexistante du TT dans les SPIP. Parmi les services cités en exemple pour illustrer nos propos, certains sont actuellement dans une situation de cluster et au moins 3 SPIP parmi les plus importants de l'IDF sont impactés en termes de ressources humaines.

FO JUSTICE a alerté de nouveau par communiqué au lendemain des annonces du 1er ministre ne constatant aucune réaction de notre ministère sur le sujet du TT.
Il aura donc fallu attendre la toute fin de l'année pour avoir un retour sur les "consignes" en la matière.

N'hésitez surtout pas à nous faire remonter toute difficulté dans vos services, nous restons mobilisés, malgré cette impression pesante de jour sans fin.

FO Justice – le 11 Janvier 2022